



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
5 mai 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement
Troisième session
Genève, 2-6 mai 2011

**Projet de rapport de la Commission de l'investissement,
des entreprises et du développement sur sa troisième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	2
Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entrepreneuriat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées	2

I. Résumé du Président

Renforcement des capacités productives pour le développement, notamment par des politiques d'entrepreneuriat renforcées et des politiques pour la science et l'innovation améliorées

(Point 5 de l'ordre du jour)

1. Les travaux ont débuté par une intervention du Secrétaire général adjoint de la CNUCED, qui a dit que la science, la technologie et l'innovation (STI) jouaient un rôle essentiel dans le développement durable et l'amélioration du bien-être des populations, même si la capacité des pays de développer la technologie, d'y accéder et de l'utiliser restait très inégale. L'un des objectifs clefs de la CNUCED était donc d'aider les pays en développement à tirer parti de la STI, à travers les trois piliers de son action. Par exemple, les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation favorisaient le renforcement des capacités en matière de STI au moyen d'une évaluation des politiques et des capacités nationales, et aidaient à dégager les bonnes pratiques et à partager les expériences en matière de STI entre pays en développement; dans le même temps, le *Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation* avait analysé le rôle de la STI pour renforcer la sécurité alimentaire, et le *Rapport 2010 sur l'économie de l'information* avait étudié le rôle potentiel des TIC pour créer de nouveaux moyens de subsistance et renforcer la productivité des entreprises présentant un intérêt direct pour les pauvres.

2. La Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, introduisant le point de l'ordre du jour qui concernait la STI, s'est référée au rôle de la STI dans les mutations structurelles et le développement économique. Elle a expliqué que si la connaissance était devenue plus importante pour la production, le commerce et l'investissement, il persistait d'importants écarts entre les capacités technologiques des pays développés et celles des pays en développement. L'intervenante a insisté sur l'importance du caractère systémique de l'innovation et de l'apprentissage technologique, ce qui expliquait pourquoi dans beaucoup de pays développés et dans un nombre toujours plus grand de pays en développement les politiques de la STI reposaient sur le concept de système national d'innovation. L'élaboration des politiques de la STI s'étendait donc désormais bien au-delà de la seule recherche-développement. L'intervenante a expliqué ensuite certaines des spécificités de la STI dans les pays en développement, telles que: a) le rôle de l'innovation incrémentale et de routine; b) la nécessité de capacités d'assimilation dans les entreprises et les organisations; c) l'influence du contexte sur l'innovation, et celle des politiques et de l'environnement socioculturel pour impulser le changement; d) l'importance du savoir tacite; e) la nécessité de mettre en place des cadres institutionnels et politiques pour appuyer l'accès à la connaissance et sa diffusion, son adaptation et son utilisation; et f) le rôle clef des politiques publiques pour la mise en place des cadres en question. La Directrice a cité un certain nombre d'éléments à prendre en compte dans les politiques de la STI, comme le développement du capital humain, le renforcement des synergies au sein du système d'innovation, la commercialisation de la recherche, le cadre réglementaire, le financement, etc. Il était important que ces politiques soient pleinement intégrées dans les stratégies nationales de développement. Elle a conclu son intervention en évoquant les principales activités de sa Division pour appuyer l'élaboration de politiques de la STI dans les pays en développement, y compris les examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation et les travaux d'analyse diffusés à travers le *Rapport sur l'économie de l'information* et le *Rapport sur la technologie et l'innovation*.

3. M^{me} Julia Lane, Directrice de programme pour la politique de la science de la science et de l'innovation de la National Science Foundation des États-Unis, a parlé des

moyens de promouvoir les écosystèmes pour l'innovation. L'un des points importants était le financement de l'innovation, c'est-à-dire à la fois les priorités et les niveaux de financement qui pouvaient assurer un résultat positif. Dans une première étape, il fallait comprendre les composantes de l'écosystème, et élaborer pour cela une «politique de la science de la science et de l'innovation» pour guider la politique d'innovation. Il était important aussi d'évaluer les lacunes en termes de connaissances et d'établir une feuille de route pour agir. Une coordination entre les organismes scientifiques s'imposait pour limiter les doubles emplois et le gaspillage des ressources. Il était important aussi de déterminer comment les investissements dans la science et l'innovation se diffusaient ensuite dans l'économie. On considérait qu'il y avait avantage à impliquer dans ces efforts non seulement des décideurs et des économistes mais aussi de véritables scientifiques et spécialistes de l'innovation, dont l'expérience pratique était précieuse pour aider à déterminer le retour sur investissement des recherches scientifiques. Il fallait aussi disposer de paramètres de mesure, et élaborer une infrastructure de données qui permette d'évaluer ces retours sur investissement et de contribuer à l'élaboration d'une politique pragmatique. Pour mettre au point des paramètres de mesure, des partenariats actifs et pertinents entre décideurs, universités et entreprises étaient nécessaires. Les données relatives à la propriété intellectuelle restaient des paramètres de mesure utiles car elles montraient comment l'innovation passait de la recherche universitaire aux entreprises et à la commercialisation.

4. Après cet exposé, le Représentant permanent du Lesotho a fait une déclaration sur l'élaboration de stratégies en matière de STI du point de vue d'un PMA. Selon l'intervenant, les pays en développement ne pourraient tirer profit de ces stratégies, en termes de rattrapage technologique ou de participation accrue au commerce et à l'investissement, que s'ils disposaient du capital humain et du mécanisme institutionnel qu'impliquait un système national d'innovation. Les examens des politiques de la STI effectués par la CNUCED, y compris dans son propre pays, mettaient en relief la nécessité d'intégrer la STI dans la politique globale de développement, et un certain nombre d'activités et de secteurs prioritaires recommandés ont été cités par l'intervenant. Un aspect particulier était la politique de la propriété intellectuelle, car souvent les dispositions régissant les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) n'étaient pas pleinement utilisées; les activités scientifiques et en matière d'innovation venant des institutions publiques pourraient elles aussi être mieux mises à profit par les pays en développement. Parmi les recommandations à cet égard, il convenait notamment d'appuyer une approche systémique de la politique d'innovation. Pour des pays comme le Lesotho, qui en étaient aux premiers stades du processus de rattrapage technologique, les capacités d'innovation dépendaient fondamentalement de la capacité de former des synergies entre les acteurs impliqués dans la création, la diffusion et l'application de connaissances dans le pays, ainsi qu'avec le reste du monde. La CNUCED avait clairement un rôle à jouer pour créer un environnement international qui favorise et qui appuie la formation de ces synergies.

5. Dans son exposé sur l'importance de la STI dans les pays à faible revenu, le Chef du Service de la science, de la technologie et des TIC de la Division de la technologie et de la logistique de la CNUCED a souligné l'importance de comprendre que la STI recoupait tous les secteurs de l'économie et qu'elle avait rarement été aussi indispensable qu'aujourd'hui pour le développement économique et social. Mais si la technologie, traditionnelle ou nouvelle, offrait des opportunités de progrès économique et social, en termes d'accès et d'utilisation elle progressait très inégalement à l'intérieur des pays et entre les pays. Les différences de bien-être économique et social dans le monde reflétaient en partie les différences de niveau et de couverture technologiques. En fait, la technologie était devenue la ligne de partage entre développement et sous-développement. Et elle était si puissante qu'elle transformait le monde rapidement.

6. Du point de vue stratégique, les principes de base n'étaient pas fondamentalement différents entre pays développés et pays en développement. L'innovation et la recherche-développement étaient inexplicablement imbriquées, et sans une masse critique de capacités en matière de STI pour mener à la fois des activités de recherche-développement et des activités en matière d'innovation, le cycle de la STI ne produirait pas les résultats attendus et ne favoriserait pas la croissance économique. Le Chef du Service de la science, de la technologie et des TIC a expliqué en quoi consistaient les différents types et niveaux de capacités technologiques auxquels devaient parvenir les pays en développement. Il a expliqué aussi comment le processus d'examen des politiques de la STI permettait de prendre en compte, pour chaque pays, de nombreux défis de politique liés à la STI, et il a cité les examens effectués récemment et les conclusions générales communes qui s'en dégageaient. Les recommandations de politique les plus fréquentes consistaient à renforcer l'appui politique, à améliorer le financement et à appuyer le développement de plateformes et de parcs technologiques pour la STI, le tout par le biais de partenariats et de synergies renforcées avec tous les acteurs de la science, de l'innovation et de la technologie, et nécessairement avec une approche systémique de l'innovation au niveau national.

7. Au cours du débat qui a suivi, les délégations du Ghana, de la République dominicaine et du Pérou ont fait part de leur expérience pour la mise en œuvre des conclusions des examens de la politique de la STI et se sont dites satisfaites du soutien reçu de la CNUCED dans le cadre de ce programme, et la délégation rwandaise a officiellement demandé qu'il soit procédé à un examen de la politique de la STI de son pays. Un certain nombre de délégations ont invité les partenaires de développement à envisager d'appuyer ce programme dans le cadre de leur contribution aux activités de coopération technique de la CNUCED. Il a été suggéré aussi que comme plusieurs pays d'Amérique latine avaient récemment entrepris des examens de leurs politiques dans ce domaine, la CNUCED pourrait organiser une manifestation régionale pour définir les domaines dans lesquels la coopération régionale en matière de STI pourrait être renforcée.

8. Le débat a mis en exergue la nécessité universelle de politiques et d'activités pour la STI afin de promouvoir le développement. On s'est demandé dans quel sens allait le lien de causalité entre développement et activités en matière de STI. Une autre question soulevée concernait la possibilité de transposer l'approche systémique décrite par M^{me} Lane dans son intervention. Sur la question du renforcement de la productivité des entreprises des pays en développement, le problème fondamental était que bien souvent les pauvres n'étaient pas pris en compte dans la politique de la STI. Il s'agissait donc de savoir comment les pauvres pouvaient innover eux-mêmes pour sortir de la pauvreté. On s'est interrogé encore sur la stratégie de mise en œuvre des politiques de la STI – souvent, celles-ci ne restaient que théoriques et ne se concrétisaient pas. Enfin, il a été fait référence plus spécifiquement au rôle de la STI pour développer des infrastructures qui résistent aux catastrophes.

9. Le secrétariat de la CNUCED a dit que les questions soulevées s'articulaient autour de trois axes. Le premier était la nécessité d'intégrer la STI dans la politique globale de développement. Le deuxième était la conviction que le développement durable reposait dans une grande mesure sur la STI. Enfin, il était impératif de renforcer à titre prioritaire les capacités en matière de politiques et d'institutions pour la STI, car c'était là une condition critique pour améliorer les capacités d'assimilation de la technologie.